

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 5 (1764)

Heft: 1

Vorwort: Préface

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

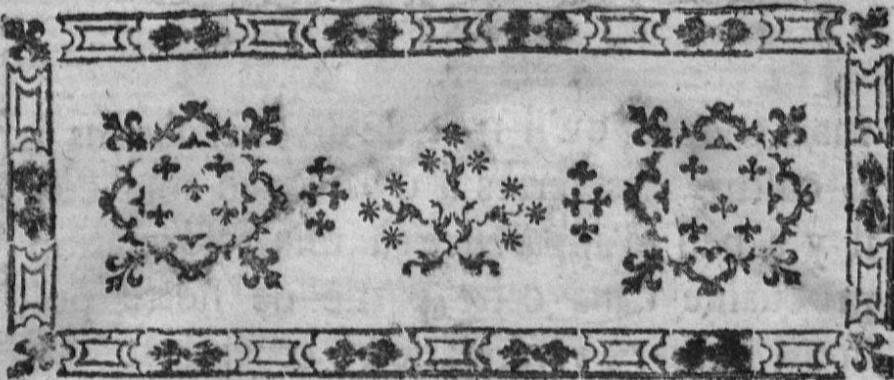
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



P R É F A C E.

NOUS sommes encore bien éloignés d'avoir épuisé les objets les plus importans de nos recherches; toutefois nous osons assurer avec confiance, qu'on trouvera dans notre recueil plusieurs matières intéressantes traitées avec solidité & d'une manière utile aux personnes qui cherchent à s'instruire. Mais il ne dépend pas de nous de réaliser nos projets; nous devons nous renfermer dans le souhait d'avoir réussi à réveiller l'attention des personnes les plus à portée de jouir de nos conseils, ou de la volonté desquelles leur exécution peut dépendre.

Ces réflexions se présentent naturellement, à l'occasion de la question *sur les communes & les parcours*. Les mémoires qui la traitent paroissent avoir prouvé d'une manière victorieuse, non seulement que cet emploi du terrain est par lui-même abusif,

†

mais

mais encore qu'il nuit de diverses façons à la culture des terres à clos. Avec tout cela il y a peu d'apparence à une réformation prochaine dans cette partie de notre police ; cette réformation cependant aurait immanquablement les influences les plus heureuses pour la population, pour le commerce d'exportation de nos denrées ; en un mot pour la puissance & le bien-être de l'Etat.

Les habitans de la campagne sont fondés à attendre des citoyens de la capitale, l'exemple d'une démarche aussi importante. Ils supposent que ces matières sont traitées le plus souvent, & le mieux aprofondies dans nos entretiens.

Il est d'ailleurs si facile, en appliquant à notre cas particulier, les démonstrations nombreuses publiées sur cette matière, de se convaincre, que par la passation à clos, les terres communes de notre ville pourroient devenir une ressource du double plus riche, & bien plus sûre pour nos chers concitoyens. Nous avons même devant les yeux l'exemple de diverses communautés, qui ont augmenté leur aisance, en abolissant

en

en tout ou en partie leurs pâturages communs & leurs parcours (*).

C'est sans doute aussi trop exiger que de prétendre qu'une vérité nouvelle se répande en si peu de tems parmi toute une nation. Nos descendants seulement jouiront de la découverte d'une vérité économique aussi importante. Cet espoir fait notre récompense, & c'est assés de gloire pour nous d'avoir hâté cette époque, en publiant les preuves sur lesquelles cette vérité est maintenant établie.

Au reste, si jamais ce système des terres en commun peut être tolérable, ce doit être dans les circonstances même où il fut établi ; lorsque des conquérans dédaigneux, partagèrent avec un peuple opprimé la jouissance conditionnelle de terres, dont la propriété, pendant des siècles d'invasions,

† 2

de

(*) Il vient de paraître dans l'Etat de Bâle une ordonnance pour favoriser les passations à clos. Des agriculteurs entendus, désireroient que cette faveur eût pour objet les meilleures terres, plutôt que les moindres, & les champs les plus voisins des habitations plutôt que les plus éloignés ; en applaudissant aux vues sages du Magistrat, ils regrettent, qu'une défiance trop scrupuleuse ait fait ajouter des clauses qui detruisent la fin de l'ordonnance même.

de révolutions & de troubles, étoit deve-
nuë aussi précaire, que la culture en étoit
négligée. On a peine à comprendre qu'après
douze cens ans, nous, qui nous vantons
d'être libres, nous soyons encore si forte-
ment attachés par le préjugé à un monu-
ment de la plus profonde sujettion.

Le recueil de cette année renfermera les
mémoires qui ont remporté le prix sur la
question, tout aussi importante & plus
agréable, de la meilleure méthode pour
l'éducation du peuple à la campagne. Nous
ne nous cachons point, que le but de
cette question a paru à beaucoup de per-
sonnes trop platonique & inutile; que
d'autres en ont trouvé l'objet élevé au des-
sus de la sphère de nos recherches œcono-
miques. Il est d'abord surprenant qu'on
doute de pouvoir éclairer le peuple sur les
principes de pratique les plus simples &
les plus importans, tandis que le système
d'éducation établi, suppose chez lui le ta-
lent de saisir des propositions abstraites mê-
me. Et pourquoi d'ailleurs, le Magistrat
suprême n'oseroit-il point, sans blesser l'in-
dépendance de la vie privée, s'employer
pour affranchir du préjugé & des habitu-

des

P R E F A C E .

des arbitraires, l'éducation, qui doit servir de base au bonheur du peuple confié à sa tutelle ?

D'autre part, il n'est guères de prévention plus contraire aux progrès de la société civile, que le principe de faire une prérogative, du soin pour le bien public, & de vouloir borner à l'activité de la vie privée, le zèle des citoyens, qui n'ont point une vocation positive à s'occuper des intérêts de la patrie.

L'Etat de la population dans notre pays, sera l'objet du prix pour l'année courante. Il y a près d'un siècle que déjà l'on soupçonneoit une dépopulation dans le pays de Vaud. Longtemps auparavant l'empresslement honteux des Suisses, pour le service militaire, nous a valu la réputation singulière d'une fécondité onéreuse. Maintenant nous sentons tout le faux d'un préjugé aussi absurde. La diminution du nombre des habitans s'accroît chaque jour dans une province considérable du Canton; & si une raison pouvoit empêcher les recherches sur cette matière, il faudroit que ce fût la crainte de dévoiler notre propre foiblesse. Cependant la connoissance de l'étendue, & de la

† § source

source du mal , est le premier pas vers la découverte des remèdes. En s'éloignant des principes de nos ancêtres , cette capitale même a été exposée aux inconveniens de la dépopulation. Le nombre des enfans qu'on y bâptisoit annuellement étoit , vers le milieu du siècle passé , le double du nombre produit ces dernières années.

Posteri, posteri, vestra res agitur!

Il y a deux moyens pour rémédier à la dépopulation ; l'un d'exciter l'industrie des anciens habitans , l'autre d'accueillir les nouveaux colons. Vraisemblablement , les précautions les plus sages & les plus sévères ne suffiront point seules , pour arrêter la désertion du peuple ; aussi longtems que nos voisins entretiendront des armées nombreuses , que l'Angleterre & la Hollande , préféreront nos jeunes gens pour leur service domestique , & que l'Amérique septentrionale ne sera pas rassasiée de nouveaux avanturiers.

Pour réveiller l'industrie , il faut exciter l'émulation des artistes , & encourager la culture des terres.

Réla-

Rélativement au premier point, on a désiré de rassembler des mémoires exacts, pour conduire à une connoissance solide de la *balance de notre commerce d'exportation avec celui d'importation*, afin de juger avec certitude, quelles branches de notre industrie méritent & exigent préférablement d'être favorisées.

Il ne faut pas espérer que sans une réformation de son état présent, l'industrie parmi nous, se relève de sa décadence. On se plaint de manquer des secours convenables, pour former le goût & le génie des artistes naissans. On reproche à un grand nombre de nos ouvriers dans les villes, de borner le tems de leur application aux années de l'apprentissage ; ou de préférer l'exercice oisif & servile de quelque emploi municipal, à l'honneur bien plus réel de se distinguer par leurs talens, & à l'indépendance estimable qui seroit le fruit d'une vie laborieuse & frugale. On se plaint que les plus braves gens de cette classe honorable de citoyens, générés par des loix & des usages non seulement inutiles, mais souvent injustes & exagérés, sont, malgré eux, rabaisrés par ce despotisme des corps

de métier, au niveau des premiers. Peut-on se flatter que dans ces circonstances nos manufacturiers, nos artistes, puissent concourir avec l'étranger, tandis qu'à peine souvent ils peuvent satisfaire au premier besoin de l'habitant, & que rarement ils contentent le goût des riches.

Il importe par conséquent, de rechercher dans quelles parties nos écoles & ateliers ont besoin d'appui & de secours ? Quelles sont les causes de l'état de décadence de cet ordre nombreux de citoyens utiles ? Si ces causes ont leur source dans des règles, des usages ou des prérogatives déplacées, ou dans quelque vice des constitutions municipales, ou dans la cherté de la main d'œuvre ? Et par quels moyens les progrès d'un mal, qui influë sur les intérêts généraux de la patrie, peuvent être arrêtés ? C'est là en gros le but de la question importante proposée pour l'année 1765.

La Société a proposé dans les années précédentes plusieurs questions, qui se rapportoient à la culture des premières productions de la terre; nous nous persuadons qu'elles ont donné occasion à des instruc-

instructions solides sur plusieurs objets importans de l'œconomie rurale.

Une partie de cette œconomie, sur laquelle nous n'avons point pu fixer encore notre attention, c'est la culture de la vigne. La Société y destine un prix pour l'année 1765; dans l'espérance, qu'en s'appliquant à perfectionner cette culture, nos vigneron contribueront aussi à l'exportation de nos vins; & qu'en améliorant les bons vignobles, on forcera les propriétaires des moindres à destiner à quelque autre production, tant de terres usurpées par la vigne, au détriment de nos champs & de nos prairies.

Nous sentons bien que pour mettre en vogue divers objets de culture, il faudroit inviter l'ambition & l'intérêt des hommes, par des récompenses plus considérables, que nous ne pouvons lui offrir. Cependant nos primes si foibles ont produit de bons effets & nous en laissent entrevoir de plus heureux encore. Et personne, sans doute, ne fera assés peu équitable pour nous reprocher notre foiblesse, sans nous rendre au moins d'une autre part la justice due à nos intentions.

C'est

C'est le fort ordinaire des personnes, qui, sans une vocation déterminée, s'occupent du bien public, d'être regardés comme d'honnêtes rêveurs, dont on blâme la témérité, dans le même tems qu'on rit de leur insuffisance. Ah ! si l'on désiroit sincèrement le bien de la patrie commune, on résisteroit mieux aux suggestions de l'envie, qui souvent influë, plus que nous ne nous en doutons nous mêmes, sur le jugement que nous portons des efforts d'autrui.

Un scrupule d'un autre genre met souvent obstacle aux établissemens les plus utiles ; c'est la défiance ombrageuse de tout ce qui porte l'empreinte de la nouveauté. On ne considère point assés, que le vrai bien de la nation, doit être la première règle, pour apprécier tout ce qui se rapporte au bien public ; on oublie que d'ailleurs, suivant le sort commun de toutes les choses d'ici bas, les constitutions d'un peuple se détériorent sans cesse lorsqu'elles ne sont pas sans cesse renouvelées ; de même qu'un bâtiment, auquel, par respect pour son antiquité, on n'oseroit faire des réparations, s'écrouleroit enfin sur la tête de ses imbéciles habitans. Enfin on ne

ne réfléchit pas assés sur la date des meilleures constitutions ecclésiastiques & politiques, & de tant d'excellentes loix, qui font notre bonheur & notre sûreté; qui toutes ont été, dans le tems de leur premier établissement, combattuës par ce zèle aveugle, contre la nouveauté; & qui malgré cette objection, dont il est si facile d'abuser pour des vuës étrangères au bien de l'Etat, ont été affermies par le courage de ceux dont nous révérons maintenant la mémoire.



MEMOI